



Communiqué de Presse

Pour diffusion immédiate

Collectis et Regeneron signent un accord sur l'utilisation de la technologie de recombinaison homologue.

Biocitech, France – le 3 Juillet 2008 - Collectis SA annonce la signature d'un accord avec Regeneron Pharmaceuticals, Inc. sur des brevets de Collectis couvrant certaines utilisations de la recombinaison homologue pour la génération de nouveaux produits thérapeutiques y compris le développement d'anticorps monoclonaux humains. L'accord prévoit que Collectis reçoive un paiement forfaitaire de 12,450,000\$ de la part de Regeneron qui, en outre, investira au capital de Collectis.

L'accord résout un différend sur l'interprétation d'un accord de licence préexistant et datant de décembre 2003, par lequel Regeneron avait obtenu certains droits sur des brevets contrôlant un procédé de remplacement ciblé de séquence génomique par recombinaison homologue. Selon les termes de l'accord annoncé ce jour, Regeneron versera 12,450,000\$ à Collectis, ainsi que des redevances (à un taux de quelques pourcents) sur les revenus que Regeneron percevra des futures licences ou ventes de produits et services VelociGene® ou VelocImmune®. Aucune redevance ne sera due sur les accords de licence que Regeneron a contractés sur sa plateforme VelocImmune® avec AstraZeneca UK Limited et Astellas Pharma Inc., ou sur l'accord de collaboration que Regeneron a contracté avec sanofi-aventis en novembre 2007. En outre, du fait d'autres termes de la licence, aucune redevance ne sera due sur les ventes commerciales d'anticorps issus de la technologie VelocImmune® de Regeneron.

Regeneron et Collectis ont également conclu un accord prévoyant que Regeneron souscrira 368 301 actions ordinaires de Collectis, d'une valeur nominale de 0,05€, à un prix de 8,63€ par action, pour un total de 3 178 437,63€ prime d'émission incluse. La souscription de ces actions est subordonnée à l'accord préalable du Conseil d'Administration de Collectis et d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui devra se tenir avant le 30 octobre 2008.

A propos des brevets licenciés:

L'accord porte sur les brevets de l'Institut Pasteur couvrant certaines utilisations de la recombinaison homologue (brevets américains US6 528 313, US6 638 768 et US6 528 314, brevets japonais JP3059481, JP3298842 et JP3298864, brevets européens EP419 621 et EP682 112). En tant que licencié exclusif de ces brevets, Collectis a accès au procédé d'intégration ciblée de séquences d'ADN.

A propos de la technologie licenciée

L'industrie pharmaceutique a cherché à industrialiser la production et la commercialisation de protéines humaines à des fins thérapeutiques. Les Biotechnologies apportent la capacité de faire produire des protéines humaines par des cellules en culture ou des animaux, au lieu d'avoir à les extraire depuis le corps humain. Ces produits sont nommés "protéines recombinantes", ou "biothérapeutiques", et ont été le principal moteur de croissance du marché pharmaceutique dans les 10 dernières années. Les biothérapeutiques développés avec ces technologies doivent être parfaitement identiques aux protéines humaines naturelles. Ceci est possible grâce à la fabrication de souris humanisées, dans lesquelles, un gène de souris est



remplacé par son homologue humain. Ces modèles animaux, essentiels au développement de biothérapeutiques, sont obtenus par recombinaison homologue. Ce procédé s'appuie sur le système naturel de réparation et de maintenance de l'ADN présent dans toute cellule ou organisme vivant. Il constitue la base de l'ingénierie rationnelle des génomes, expertise centrale de Collectis. Cette plate-forme technologique robuste est la référence mondiale pour la génération d'animaux modèles pour les industries pharmaceutiques et biotechnologiques. Elle est largement utilisée depuis plus d'une décennie dans les sciences du vivant, pour la validation de cibles thérapeutiques et le criblage de molécules thérapeutiques.

A propos de Collectis S.A.

Collectis SA (www.collectis.com) est un leader au plan mondial de l'ingénierie des génomes et de la chirurgie génomique. La société est spécialisée dans le développement et la production de méganucléases dédiées à la chirurgie génomique *in vivo*. Les produits de Collectis induisent des cassures à un site très précis dans l'ADN double-brin au sein d'une cellule vivante et peuvent être utilisés pour une large gamme d'applications thérapeutiques et biotechnologiques.

Un solide portefeuille de brevets

Collectis détient un portefeuille de 148 brevets et demandes de brevets donnant à la société une position forte dans le domaine de la recombinaison homologue (3 brevets américains accordés), des méganucléases et de leurs utilisations (18 brevets américains accordés), qu'elles soient natives ou avec des spécificités modifiées. Une partie significative de ce portefeuille a été licencié à titre exclusif par l'Institut Pasteur, qui a encouragé la création de la société en 2000.

L'Institut Pasteur abrite des équipes pionnières en matière de recombinaison homologue, une découverte scientifique majeure ayant fait l'objet d'un Prix Nobel en 2007. De même, l'équipe de chercheurs, qui a découvert les méganucléases et publié les travaux fondateurs sur la méganucléase référence (I-SceI) est issue de l'Institut Pasteur. Le caractère pionnier des équipes s'est accompagné de dépôts de brevet très précoces (dès les années 80), offrant à Collectis une solide position en tant que licencié exclusif.

Une assise scientifique solide

Les équipes impliquées dans la découverte des méganucléases à l'Institut Pasteur et chez Collectis ont publié des dizaines d'articles fondateurs dans de prestigieuses revues scientifiques à comité de lecture tels que Cell, Nature, Science, PNAS, JBC ou JMB. Pour la seule année 2007 Collectis a publié 5 publications scientifiques importantes dans des revues à comité de lecture et 3 articles depuis le début 2008.

Une technologie qui fait ses preuves

Actuellement, Collectis détient un portefeuille d'une vingtaine de méganucléases à diverses étapes de développement ayant des spécificités modifiées, dérivées de la méganucléase I-CreI et ayant des applications dans les secteurs suivants :

- Santé, domaine thérapeutique - les indications principales sont les maladies génétiques innées graves, les maladies infectieuses dues à des virus à ADN, les greffes et le cancer
- Réactifs de recherche – l'application majeure est le développement de kits de recherche pour les études de pharmacogénomique et en particulier le criblage de composés thérapeutiques
- Agronomie – les cibles majeures sont l'amélioration des plantes, les biocarburants et les biofibres
- Production de biologiques- les applications majeures sont les améliorations de lignées cellulaires et des protéines recombinantes

Une stratégie partenariale très active

La société a signé plus de 49 accords industriels avec des laboratoires pharmaceutiques (AstraZeneca, GSK, Shire), des groupes agronomiques (Limagrain, Bayer, BASF, DuPont-Pioneer HiBred) et des sociétés de biotechnologie (Genentech, Transgenic, Lexicon).

Collectis est impliquée dans plus de 20 partenariats avec des équipes académiques dont l'Institut Gustave Roussy, L'Hôpital Necker (France), le Boston Children Hospital et la Harvard Gene Therapy Initiative (USA).



Finances

La société a levé plus de 24 millions d'euros au cours d'une introduction en bourse réussie sur le marché Alternext de NYSE Euronext (février 2007) afin d'augmenter sa capacité de production de méganucléases. À ce jour, la société a levé plus de 40 millions d'euros au total par des tours de financement privés et publics. Collectis est coté sur marché Alternext de NYSE Euronext (code : ALCLS). Pour de plus amples renseignements sur Collectis, visitez notre site web : www.collectis.com.

Informations Pratiques :

Code ISIN : FR0010425595

Mnémonique : ALCLS

Note de mise en garde

Ce communiqué fait explicitement ou implicitement état de certains éléments prévisionnels ou prospectifs concernant Collectis et ses activités. Ces éléments prévisionnels reposent sur des hypothèses retenues et des analyses réalisées par les dirigeants de Collectis à la lumière de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, des conditions actuelles, des développements anticipés et d'autres facteurs qu'ils ont jugé appropriés. Ces éléments prévisionnels ne constituent pas des garanties de la performance future de Collectis et sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus ou non qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats, la situation financière, les suggérés par ces éléments prévisionnels. Collectis fournit ces éléments à la date du présent communiqué et décline toute obligation de mise à jour sur la base de toute nouvelle information, événement ou autre motif. Au nombre des risques et incertitudes susceptibles d'occasionner un écart entre les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations futurs de Collectis et ceux envisagés ou suggérés par ces éléments prévisionnels figurent notamment les risques et incertitudes décrits dans les paragraphes "Facteurs de risques" du prospectus préparé par Collectis et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") le 22 janvier 2007 sous le visa n° 07-023, disponible sur le site internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) [et sur celui de Collectis (<http://www.collectis.com>)].

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Pour tout complément d'information :

Collectis S.A. David J.D. Sourdive, Ph. D VP Corporate Development Tel.: + 33 (0) 1 41 83 99 00 e-mail: sourdive@collectis.com www.collectis.com	Alize RP Caroline Carmagnol Tel.: + 33 (0) 6 64 18 99 59 e-mail: caroline@alizerp.com
--	--